

Réalisations de la CBTI en faveur des traducteurs et interprètes jurés, 1976-2015

1976	Premiers examens de la CBTIP pour les candidats traducteurs jurés
1977	Premier colloque de la CBTIP entièrement dédié à la problématique des traducteurs jurés, à l'université de Liège (+ de 100 participants)
1989	Premier Congrès national des traducteurs jurés organisé par la CBTIP, à l'auditoire Janson de l'ULB (salle comble)
1991	Elaboration du Certificat de traduction et d'interprétation juridiques – projet commun de l'Institut Libre Marie Haps et de la CBTIP
20 mars 1992	Refus du ministre de la Justice, M. Wathelet, d'accéder à la demande de collaboration à ce certificat ; sa justification : « le principe de neutralité m'interdit de promouvoir le programme spécifique que vous proposez ».
13 juin 1992	Après un exposé sur la situation désastreuse des traducteurs jurés en Belgique, lors d'une journée d'étude organisée par la CBTIP et la NGV-Sectie Gerechtstolken, au Hoger Instituut voor Vertalers en Tolken (Anvers), la NGV offre spontanément le lunch aux « parents pauvres de Belgique ».
1993	Congrès de la FIT à Brighton : tous les contacts avec les collègues de l'étranger confirment que la Belgique fait lanterne rouge; quant aux tarifs, elle se situe au même niveau que la Namibie.
1 ^{er} juillet 1994	Première réunion de la commission des traducteurs jurés (16 membres)
1 ^{er} déc. 1994	L'Arrêté Royal du 16 novembre 1994 introduit la Réforme du Règlement général sur les frais de justice en matière répressive
Octobre 1996	Notre président Jean-Bernard Quicheron et Joseph Halevy essaient d'obtenir au Palais de justice de Bruxelles un local où les interprètes peuvent attendre ou se reposer entre deux interventions. La demande est rejetée.
19 et 20 nov. 1996	Colloque « Gerechtstolken - Theorie, Praktijk en Opleiding » à la KVH (devenue Lessius Hogeschool)
20 août 1999	Envoi d'un questionnaire à tous les cours et tribunaux de Belgique

2000	Participation au Projet européen Grotius 98/GR/131 « Establishing EU equivalences in the standards of training, assessment and practice of legal interpreters » dont les résultats sont publiés dans AEQUITAS Access to Justice across Language and Culture in the EU. Ils ont aussi trouvé leur place dans le livre vert « Green Paper on procedural safeguards in criminal proceedings throughout the EU »
2000	Projet « Gerechtstolken (vertalers), medewerkers van het gerecht » à Anvers, avec le soutien de la Fondation Roi Baudouin Projet « Juridisch Tolken en Vertalen » (JTV) – table ronde réunissant tous les acteurs importants dans ce domaine Le Certificat de traduction et d'interprétation juridiques devient un projet de la CBTIP, de la Erasmushogeschool Brussel, de l'Institut Libre Marie Haps, du Hoger Instituut voor Vertalers en Tolken à Anvers, de la Hogeschool Gent - Departement Vertaalkunde et de l'École d'Interprètes Internationaux de Mons Création du projet commun Interact.J, formation accélérée destinée à des personnes appelées à interpréter auprès des instances judiciaires pour des langues rares en Belgique, par la CBTIP, la Erasmushogeschool Brussel, l'Institut Libre Marie Haps, la Hogeschool Gent - Departement Vertaalkunde et l'École d'Interprètes Internationaux
9 nov.2000	Réunion des traducteurs/interprètes jurés à Anvers
2001	Projet pilote « Gerechtstolk en Vertaler » à Anvers
11 juin 2002	Envoi de la Proposition de reconnaissance et de protection du titre de traducteur assermenté et d'interprète assermenté de la CBTIP au ministre de la Justice, M. Verwilghen ; cette proposition est également présentée, le 12 juin 2002, au VIe Forum International de la traduction certifiée et de l'interprétation judiciaire, à l'UNESCO à Paris.
1 ^{er} avril 2003	Le ministre de la Justice, M. Verwilghen, transmet pour accord son Avant-projet de loi insérant un chapitre VIbis portant statut des traducteurs, interprètes et traducteurs-interprètes jurés dans la loi du 15 juin 1935 concernant l'emploi des langues en matière judiciaire au ministre de la Fonction publique et de la Modernisation de l'Administration, Luc Van den Bossche, concerné par ce projet.
8 avril 2003	Suite aux élections législatives anticipées, M. Verwilghen nous écrit une lettre dans laquelle il regrette qu'il ne lui a pas été possible de déposer l'avant-projet, mais qu'il l'a soumis au contrôle administratif et budgétaire, qui poursuivra normalement son travail.

8 juin 2004	La nouvelle ministre de la Justice, Mme Laurette Onkelinx, répond à une lettre de la CBTIP du 27 mai 2004 en indiquant « que l'avant-projet concernant le statut des interprètes et traducteurs jurés est dans sa phase finale », mais qu'il « doit encore être adapté sur quelques points ».
30 août 2004	PROPOSITION DE LOI insérant un chapitre Vbis portant statut des traducteurs et interprètes jurés dans la loi du 15 juin 1935 concernant l'emploi des langues en matière judiciaire (déposée par M. Alain Courtois et Mme Marie-Christine Marghem)
26 déc. 2004	Mme Onkelinx répond à une lettre de la CBTIP du 10.12.2004 : « Je tiens à vous délivrer une copie de l'avant-projet de loi tel que je le présenterai au Conseil des Ministres le 23 décembre 2004. Le fait que mon initiative soit approuvée par l'organisation que vous représentez me fait plaisir. »
13 juillet 2006	Dépôt du Projet DE LOI insérant un chapitre Vbis portant les conditions de désignation des traducteurs et interprètes jurés dans la loi du 15 juin 1935 concernant l'emploi des langues en matière judiciaire et modifiant le Code d'Instruction criminelle par la Ministre de la Justice, Mme Onkelinx
2 mai 2007	Suite à la fin de la législature, le Projet de loi de Mme Onkelinx et la proposition de loi « Courtois-Marghem » deviennent caducs
1 ^{er} octobre 2007	PROPOSITION DE LOI insérant un chapitre Vbis portant statut des traducteurs et interprètes jurés dans la loi du 15 juin 1935 concernant l'emploi des langues en matière judiciaire déposée par Mme Marie-Christine Marghem
17 mars 2008	PROPOSITION DE LOI insérant un chapitre Vbis portant les conditions de désignation des traducteurs et interprètes jurés dans la loi du 15 juin 1935 concernant l'emploi des langues en matière judiciaire et modifiant le Code d'Instruction criminelle (déposée par Karine LALIEUX (PS), Thierry GIET (PS), André PERPÈTE (PS))
11 avril 2008	La Haute École Francisco Ferrer, catégorie de traduction et d'interprétation (HEFF) rejoint le groupe de travail chargé de l'organisation des cours Interact.J et Certificat en traduction et interprétation juridiques
28 mai 2008	Le groupe de travail chargé de l'organisation des cours Interact.J et Certificat en traduction et interprétation juridiques œuvre désormais sous la dénomination LinguaJuris.

Automne 2008	L'Université de Liège-Haute École de la Ville de Liège, catégorie traduction et interprétation (HEL-ULg) rejoint LinguaJuris
25 au 29 juin 2009	1 ^e édition de la formation Interact.J à Bruxelles, en français et en néerlandais
09 octobre 2009	Création officielle du Forum LinguaJuris, une plateforme pour promouvoir la qualité des prestations des traducteurs et interprètes jurés en Belgique par le respect de la déontologie, la formation continue, l'échange entre traducteurs et interprètes assermentés, ... et pour promouvoir la réglementation du statut
14 au 18 décembre 2009	2 ^e édition de la formation Interact.J à Gand en néerlandais
16 avril 2010	PROPOSITION DE LOI instaurant le statut de traducteur, d'interprète ou de traducteur-interprète juré (déposée par Mme Sonja Becq et consorts)
7 mai 2010	Suite à la chute du gouvernement, les propositions de loi « Marghem », « Lalieux » et « Becq » deviennent caduques
4 au 5 juin 2010	Organisation par la CBTIP du Brussels Forum, avec le but de dresser un premier inventaire de la situation des traducteurs et interprètes jurés dans les différents pays de l'Europe
4 juli 2010	La CBTIP (Doris Grollmann) devient présidente du groupe de travail «Traduire et interpréter pour la justice» de FIT EUROPE (section Europe van de la Fédération internationale des traducteurs – FIT)
20 au 24 sept. 2010	3 ^e édition d'Interact.J-opleiding en néerlandais à Gand
8 oct. 2010	PROPOSITION DE LOI instaurant le statut de traducteur, d'interprète ou de traducteur-interprète juré (déposée par Mme Sonja Becq et consorts)
19 oct. 2010	PROPOSITION DE LOI insérant un chapitre Vbis portant les conditions de désignation des traducteurs et interprètes jurés dans la loi du 15 juin 1935 concernant l'emploi des langues en matière judiciaire et modifiant le Code d'Instruction criminelle (déposée par Mme Karine Lalieux et consorts)
19 oct. 2010	Adoption du Code de déontologie pour les traducteurs, interprètes et traducteurs-interprètes jurés par le tribunal de 1 ^{re} instance de Liège

19 nov. 2010	PROPOSITION DE LOI insérant un chapitre Vbis portant statut des traducteurs et interprètes jurés dans la loi du 15 juin 1935 concernant l'emploi des langues en matière judiciaire (déposée par Mme Marie-Christine Marghem et M. Olivier Maingain)
26 oct. 2010	Publication de la DIRECTIVE 2010/64/UE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 20 octobre 2010 relative au droit à l'interprétation et à la traduction dans le cadre des procédures pénales au Journal officiel de l'Union européenne
23 au 27 mai 2011	4 ^e édition de la formation Interact.J à Gand en néerlandais
23 sept. 2011	Adoption du Code de déontologie pour les traducteurs, interprètes et traducteurs-interprètes jurés par la Cour d'appel de Gand
5 oct. 2011	PROPOSITION DE LOI relative aux traducteurs, interprètes et traducteurs-interprètes jurés (déposée par M. Boogaerts et consorts)
17 oct. 2011	AVIS visant la création d'un statut de traducteur ou interprète juré - Conseil Supérieur des Indépendants et des PME (MH/SL/JP 673.2011)
9 fév. 2012	PROPOSITION DE LOI relative aux traducteurs, interprètes et traducteurs-interprètes jurés (déposée par Mme Kristien Van Vaerenbergh et consorts)
22 fév. 2012	Gerechtstolken slaken noodkreet – article paru dans De Standaard basé sur une interview avec Rita Roggen, vice-présidente, et Doris Grollmann, administratrice de la CBTIP, et Sonja Becq, députée CN&V
21 au 25 mai 2012	5 ^e édition de la formation Interact.J à Bruxelles en français et en néerlandais
7 jan. 2013	Entrevue des responsables de la CBTIP avec le chef de cabinet et de son adjoint au SFP Justice portant sur le futur statut des traducteurs et interprètes jurés
4 juillet 2013	Audition à la Commission de la justice de M. Ludovic Pierard, président, et Mme Doris Grollmann en tant que représentant la Chambre belge des traducteurs et interprètes pour connaître l'avis de la profession sur les propositions de loi concernant le statut des traducteurs et interprètes jurés
20 fév. 2013	Adoption unanime de la « Proposition de loi modifiant diverses dispositions en vue d'établir un registre national des experts judiciaires



**Chambre
Belge des
Traducteurs
et Interprètes**

**Belgische
Kamer van
Vertalers
en Tolken**

CBTI-BKVT

Rue Montoyerstraat 24 / B12

B-1000 Brussel-Bruxelles

Tél./Fax : +32 2 513 09 15

secretariat@cbiti-bkvt.org

www.cbiti-bkvt.org

	et établissant un registre national des traducteurs, interprètes et traducteurs-interprètes jurés » à la Chambre des représentants.
18 mars 2014	Attestation de non-évocation du projet par le Sénat.
19 déc. 2014	Publication dans le Moniteur belge de la Loi du 10 avril 2014 modifiant diverses dispositions en vue d'établir un registre national des experts judiciaires et établissant un registre national des traducteurs, interprètes et traducteurs-interprètes jurés
19 mars 2015	Avis du Conseil supérieur des indépendants et des PME sur les retards de paiement du SPF Justice